

# TABLE DES MATIÈRES

Table des matières .....	3
Introduction .....	7
Abréviations courantes .....	8
Les auteurs .....	8
La déclaration .....	9
Assujettissement à l'i.soc .....	11
Réserves .....	21
Bénéfices réservés imposables .....	21
Réserves incorporées au capital et primes d'émission imposables (+)/(-) (code I001) .....	21
Quotité imposable des plus-values de réévaluation (code I004) .....	21
Réserve légale (code I005) .....	22
Réserves indisponibles (code I006) et disponibles (code I007) & bénéfice (perte) reporté(e) (+)/(-) (code I008) .....	22
Réserve de liquidation (code I012) .....	23
Provisions imposables (code I009) .....	27
Autres réserves figurant au bilan (code I010) et autres réserves imposables (code I011) (+)/(-) .....	28
Réserves occultes .....	28
Réserves imposables (+)/(-) (code I040) .....	34
Majorations de la situation de début des réserves .....	34
Plus-values sur actions ou parts et reprises de réductions de valeur sur actions ou parts antérieurement admises à titre de dépenses non admises (code I051) .....	34
Reprises de réductions de valeur sur actions ou parts antérieurement imposées à titre de dépenses non admises (code I052) .....	35
Exonération définitive des oeuvres audiovisuelles agréées tax shelter (code I053) .....	35
Exonération définitive des oeuvres audiovisuelles agréées tax shelter (code I059) .....	35
Exonération des primes et subsides en capital et intérêts régionaux (code I054) .....	35
Exonération définitive des bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de constatation d'un accord amiable (code I055) .....	35
Exonération définitive pour revenus d'innovation (code I058) .....	35
Correction négative en application de régime diamant (code I057) .....	35
Autres exonérations (code I056) .....	35
Diminutions de la situation de début des réserves (code I061) .....	41
Réserves imposables après adaptation de début des réserves (+)/(-) (code I070) .....	41
Bénéfices réservés imposables (code I080) .....	41
Bénéfices réservés exonérés .....	41
Réductions de valeur sur créances commerciales (code 110) .....	41
Provisions pour risques et charges (code 1102) .....	42
Plus-values exprimées mais non réalisées (code 1103) .....	45
Plus-values réalisées .....	45
Taxation étalée des plus-values sur certains titres (code 1111) .....	45
Taxation étalée des plus-values sur immobilisations incorporelles et corporelles (code 1112) .....	45
Autres plus-values réalisées (code 1113) .....	51
Plus-values sur véhicules d'entreprises (code 1114) .....	53
Plus-values sur bateaux de navigation intérieure (code 1115) .....	53
Plus-values sur navires (code 1116) .....	54
Réserve d'investissement (code 1121) .....	54
Oeuvres audiovisuelles agréées tax shelter (code 1122) .....	55
Oeuvres scéniques agréées Tax Shelter (code 1125) .....	56
Réserves pour revenus d'innovation (code I138) .....	56
Bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de constatation d'un accord amiable (code 1123) .....	56
Autres éléments exonérés (code 1124) .....	57
Bénéfices réservés exonérés (code 1140) .....	59
Dépenses non admises .....	60
Impôts non déductibles (code 1201) .....	60
Impôts, taxes et rétributions régionaux (code 1202) .....	61
Amendes, pénalités et confiscations de toute nature (code 1203) .....	63
Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales non déductibles (code 1204) .....	64
Frais de voiture et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles (code 1205) .....	67
Frais de voiture à concurrence d'une quotité de l'avantage de toute nature (code 1206) .....	70
Frais de réception et de cadeaux d'affaires non déductibles (code 1207) .....	73
Frais de restaurant non déductibles (code 1208) .....	75
Frais de vêtements professionnels non spécifiques (code 1209) .....	77

Intérêts exagérés (code 1210).....	77
Intérêts relatifs à une partie de certains emprunts (code 1211).....	79
Avantages anormaux ou bénévoles (code 1212).....	82
Avantages sociaux (code 1214).....	98
Avantages de titre-repas, chèques sport/culture ou éco-chèques (code 1215).....	101
Libéralités (code 1216).....	102
Réductions de valeur et moins-values sur actions ou parts (code 1217).....	103
Reprises d'exonérations antérieures (code 1218).....	104
Participation des travailleurs et primes bénéficiaires (code 1233).....	105
Indemnités pour coupon manquant (code 1220).....	105
Frais d'œuvres agréées tox shelter (code 1232).....	105
Primes, subsides en capital et en intérêt régionaux (code 1222).....	110
Paiements non déductibles vers certains États (code 1223).....	110
Dépenses non justifiées (code 1225).....	115
Reprise de la déduction pour revenus d'innovation en cas d'étalement des frais historique (code 1230).....	115
Reprise de la déduction pour revenus d'innovation suite au non-emploi en dépenses non admises (code 1231).....	115
Corrections positives en application du Régime diamant.....	116
Différence positive entre le bénéfice brut déterminé forfaitairement et le bénéfice brut déterminé comptablement (code 1226).....	116
Réduction de valeur sur stocks et frais non déductibles (code 1227).....	117
Différence positive entre la rémunération de référence pour un dirigeant d'entreprise et la rémunération du dirigeant d'entreprise la plus élevée (Code 1228).....	117
Correction en fonction du montant minimum du revenu net imposable issu du commerce de diamant (Code 1229).....	117
Autres dépenses non admises (code 1239).....	117
Dépenses non admises (code 1240).....	136
Dividendes distribués.....	137
Dividendes ordinaires (code 1301).....	137
Acquisition d'actions ou parts propres (code 1302).....	143
Décès, démission ou exclusion d'un associé (code 1303).....	144
Partage de l'avoir social (code 1304).....	144
Dividendes distribués (code 1320).....	145
La société a connaissance de son obligation de déposer une déclaration de précompte mobilier (formulaire de déclaration 273 A) lorsque la rubrique "DividEnde distribués" (ligne 1320) est complétée, même si aucun précompte mobilier n'est dû (code 1321).....	145
Répondre par "OUI" à la question.....	145
Détail des bénéfices.....	146
Bénéfices réservés imposables (+) (-) (code 1080).....	146
Dépenses non admises (code 1240).....	146
Dividendes distribués (code 1320).....	146
Résultat de la période imposable (code 1410).....	146
Résultat effectif des activités de navigation maritime, pour lesquelles le bénéfice est déterminé sur base du tannage (+) (-) (code 1411).....	146
Résultat effectif des activités pour lesquelles le bénéfice n'est pas déterminé sur base du tonnage (+) (-) (code 1412).....	146
Éléments du résultat sur lesquels s'applique la limitation de déduction (code 1420).....	146
Résultat subsistant (+)/(-) (code 1430).....	147
Répartition du résultat selon sa provenance (code 1431).....	147
Déduction du bénéfice subsistant.....	149
Éléments non imposables (code 1432).....	149
R.D.T. et R.M.E. (code 1433).....	149
Déduction pour revenus de brevets (code 1434).....	149
Déduction pour revenus D'innovation (code 1439).....	154
Déduction pour capital à risque (code 1435).....	154
Pertes antérieures (code 1436).....	160
Déduction pour investissement (code 1437).....	167
Déduction pour capital à risque reportée de périodes imposables antérieures (code 1438).....	172
Bénéfice subsistant (code 1450).....	172
Bose imposable.....	172
Imposable au taux normal (code 1460).....	172
Bénéfices provenant de la navigation maritime, déterminés sur base du tonnage (code 1461).....	172
Avantages anormaux ou bénévoles obtenus et avantages financiers de toute nature obtenus (code 1421).....	172
Non-respect de l'obligation d'investir ou de la condition d'intangibilité relatives à la réserve d'investissement (code 1422).....	176
Frais de voiture à concurrence d'une quotité de l'avantage de toute nature (code 1206).....	176